

Bonduelle **signe la charte de l'Institut de l'agriculture durable**

Le groupe **Bonduelle**, spécialisé dans les légumes en conserves et en surgelés, a signé le 9 avril la charte de l'Institut de l'agriculture durable (IAD), indique-t-il. La charte de l'IAD s'inscrit dans les objectifs du développement agricole et rural durable fixé par l'agenda 21 de l'Onu et repose sur trois principes : participer au progrès social, préserver les ressources naturelles, tout en étant compétitif. Jean-Bernard Bonduelle, directeur des relations extérieures et du développement durable du groupe, a signé cette charte en présence de Jean-François Sarreau, président de l'IAD, et de Luc Guyau, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA).